Enseignement supérieur
Québec

Direction de l'accès à l'information et des plaintes

Québec, le 29 octobre 2024

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/24-357

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir le ou les documents suivants :

- Je recherche copie des lettres transmises par le Ministère aux universités québécoises au cours de l'été 2024 annonçant une compression des budgets de rénovations et d'entretien des universités. Ces lettres sont mentionnées dans l'article suivant: https://www.lapresse.ca/actualites/education/2024-09-06/restrictions-budgetaires-imposees-aux-cegeps-et-aux-universites/des-dizaines-et-des-dizaines-de-travaux-mis-en-veilleuse.php

Vous trouverez ci-annexé le document pouvant répondre à votre demande.

Il est à noter que le document contient des renseignements financiers dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne. Ainsi ces informations ont été élaguées en application de l'article 22 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels,* RLRQ, c. A-2.1 (ci-après « la Loi »). Vous trouverez également une reproduction de ce dernier.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/SD/mc

p. j. 3

Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 27e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 528-6060
Télécopieur : 418 643-1602
acces@education.gouv.qc.ca

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Madame Chantal Arbour
Présidente du conseil d'administration
École nationale d'administration publique
1300, 8e Avenue
Québec (Québec) G1J 5L5

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025,* une somme totale de 420 900 $ est accordée à l'École nationale d'administration publique à titre d'allocations normalisées, soit 220 000 $ pour le volet des infrastructures et 200 900 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 1 038 487 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 1 258 487 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 2 430 519 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 2 631 419 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assurée qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 71 055 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 200 900 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M. Hugo Cyr, directeur général de l'École nationale d'administration publique

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – École nationale d'administration publique

Enveloppes	Annonces 2024-2025
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**220 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	Niveau d'investissement 2024-2025
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Sous-total – maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Sous-total – bonification de l'offre de services	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**71 055 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – École nationale d'administration publique

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**200 900 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**200 900 $**

Québec

Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Monsieur Pierre Lassonde
Président du conseil d'administration
École Polytechnique de Montréal
Case postale 6079, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3A7

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 3 911 700 $ est accordée à l'École Polytechnique de Montréal à titre d'allocations normalisées, soit 2 990 000 $ pour le volet des infrastructures et 921 700 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 22 693 950 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 25 683 950 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 3 504 200 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 4 425 938 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assuré qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 35 602 043 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 921 700 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M^me^ Maud Cohen, directrice générale de l'École Polytechnique de Montréal

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – École Polytechnique de Montréal

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**2 990 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Laboratoires d'enseignement – Réaménagement	
Vitrine étudiante et salles de cours – Réaménagement	
Rénovation et réaménagement de bureaux en salles de cours au 5e et 6e étages du Pavillon principal	
Réaménagement et rénovation du secteur des salles de cours au pavillon principal (phase 2)	
Sous-total – maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Pavillon J. Armand-Bombardier – Montréal – Acquisition, agrandissement et réaménagement	
Sous-total – bonification de l'offre de services	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**35 602 043 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – École Polytechnique de Montréal

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**921 700 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**921 700 $**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Monsieur Charles Sirois
Président du conseil d'administration
École de technologie supérieure
1100, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3C 1K3

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 7 065 600 $ est accordée à l'École de technologie supérieure à titre d'allocations normalisées, soit 6 168 000 $ pour le volet des infrastructures et 897 600 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 11 916 760 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 18 084 760 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 165 505 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 1 063 105 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assuré qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 3 152 269 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 897 600 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M. François Gagnon, directeur général de l'École de technologie supérieure

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – École de technologie supérieure

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**6 168 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Travaux préliminaires au Complexe Dow de l'École de technologie supérieure	
Sous-total – maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Sous-total – bonification de l'offre de services	

Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures[1]	**3 152 269 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – École de technologie supérieure

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**897 600 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**897 600 $**

[1] Ce niveau d'investissement exclut les projets majeurs gérés par la SQI

Québec

Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Madame Hélène Desmarais
Présidente du conseil d'administration
École des hautes études commerciales de Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 2 636 500 $ est accordée à l'École des hautes études commerciales de Montréal à titre d'allocations normalisées, soit 1 988 000 $ pour le volet des infrastructures et 648 500 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 12 555 658 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 14 543 658 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 6 033 700 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 6 682 187 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assurée qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 783 427 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 648 500 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M. Federico Pasin, directeur de l'École des hautes études commerciales de Montréal

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 –
École des hautes études commerciales de Montréal

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**1 988 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Efficacité énergétique – Remplacement d'éclairage	
Sous-total – maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Sous-total – bonification de l'offre de services	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**783 427 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 –
École des hautes études commerciales de Montréal

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**648 500 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**648 500 $**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Monsieur Yves Mauffette
Président du conseil d'administration
Institut national de la recherche scientifique
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 3 493 800 $ est accordée à l'Institut national de la recherche scientifique à titre d'allocations normalisées, soit 3 017 000 $ pour le volet des infrastructures et 476 800 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 14 508 878 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 17 525 878 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 1 030 223 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 1 507 023 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assuré qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 2 486 958 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 476 800 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M. Luc-Alain Giraldeau, directeur général, Institut national de la recherche scientifique

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Institut national de la recherche scientifique

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**3 017 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Sous-total – maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Sous-total – bonification de l'offre de services	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**2 486 958 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Institut national de la recherche scientifique

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**476 800 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**476 800 $**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Madame Noëlla Lavoie
Présidente du conseil d'administration
Télé-université
455, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H6

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 661 200 $ est accordée à la Télé-université à titre d'allocations normalisées, soit 180 000 $ pour le volet des infrastructures et 481 200 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 1 198 315 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 1 378 315 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 0 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 481 200 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assurée qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 170 129 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 481 200 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M^me^ Lucie Laflamme, directrice générale de Télé-université

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Télé-université

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**180 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Sous-total – maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Ajout d'espaces et réaménagement à Montréal	
Sous-total – bonification de l'offre de services	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**170 129 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Télé-université

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**481 200 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**481 200 $**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Monsieur Robert Hall
Président du conseil d'administration
Université Bishop's
2600, rue du Collège
Sherbrooke (Québec) J1M 1Z7

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025,* une somme totale de 1 211 200 $ est accordée à l'Université Bishop's à titre d'allocations normalisées, soit 929 000 $ pour le volet des infrastructures et 282 200 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 9 816 899 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 10 745 899 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 0 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 282 200 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assuré qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 2 962 749 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 282 200 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M. Sébastien Lebel-Grenier, principal de l'Université Bishop's

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université Bishop's

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**929 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Université Bishop's – Rénovation Divinity House	
Sous-total – maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Sous-total – bonification de l'offre de services	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**2 962 749 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université Bishop's

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**282 200 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**282 200 $**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Madame Helen Antoniou
Présidente du conseil d'administration
Université Concordia
1455, boulevard de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3G 1M8

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 18 239 600 $ est accordée à l'Université Concordia à titre d'allocations normalisées, soit 16 401 000 $ pour le volet des infrastructures et 1 838 600 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 120 254 377 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 136 655 377 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 868 329 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 2 706 929 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assurée qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 29 771 647 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 1 838 600 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M. Graham Carr, recteur et vice-chancelier de l'Université Concordia

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université Concordia

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**16 401 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Université Concordia, pavillon Hall 4e étage – Montréal – Réfection et réaménagement	
Université Concordia, Pavillon Henry F. Hall – Montréal – Réaménagement	
Efficacité énergétique – Remplacement d'éclairage	
Sous-total – maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Sous-total – bonification de l'offre de services	

Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**29 771 647 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université Concordia

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**1 838 600 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**1 838 600 $**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Monsieur Jean Houde
Président du conseil d'administration
Université Laval
2325, rue de l'Université
Québec (Québec) G1V 0A6

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 41 805 500 $ est accordée à l'Université Laval à titre d'allocations normalisées, soit 38 697 000 $ pour le volet des infrastructures et 3 108 500 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 260 818 051 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 299 515 051 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 0 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 3 108 500 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assuré qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 18 190 216 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 3 108 500 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M^me^ Sophie D'Amours, rectrice de l'Université Laval

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université Laval

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**38 697 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Efficacité énergétique – Implantation d'un système de récupération de la chaleur non exploitée au pavillon Gérard-Bisaillon	
Efficacité énergétique – Optimisation des conduites de transport de la valeur sur le campus	
Sous-total – maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Passerelle – Faculté des sciences de l'éducation	
Logements universitaires et espaces de vie étudiants	
Sous-total – bonification de l'offre de services	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**18 190 216 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université Laval

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**3 108 500 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**3 108 500 $**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Monsieur Frantz Saintellemy
Chancelier et président du conseil d'administration
Université de Montréal
Case postale 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Monsieur le Chancelier et Président,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 52 525 000 $ est accordée à l'Université de Montréal à titre d'allocations normalisées, soit 49 955 000 $ pour le volet des infrastructures et 2 570 000 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 298 269 055 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 348 224 055 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 2 254 243 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 4 824 243 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assuré qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 130 744 758 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 2 570 000 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Chancelier et Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M. Daniel Jutras, recteur de l'Université de Montréal

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université Montréal

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**49 955 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Pavillons Roger-Gaudry et Marie-Victorin – Réaménagement	
Pavillon Roger-Gaudry – Montréal – Réfection fenêtres et maçonnerie	
Efficacité énergétique – Remplacement de chaudière	
Sous-total – maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	

Complexe des sciences phase II (Sciences des données et Institut Courtois) – Montréal – Construction	
Pôle animalier – Médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe	
Centre de simulation médecine vétérinaire	
Construction pavillon Refuge CHUV – Campus Saint-Hyacinthe	
Pavillon Roger-Gaudry – Rénovation et réaménagement	
Sous-total - bonification de l'offre de services	
Total – Volet des infrastructures	**130 744 758 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université Montréal

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**2 570 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**2 570 0003**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Madame Maryse Bertrand
Présidente du conseil d'administration
Université McGill
845, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 0G4

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 42 568 400 $ est accordée à l'Université McGill à titre d'allocations normalisées, soit 40 220 000 $ pour le volet des infrastructures et 2 348 400 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 202 366 640 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 242 586 640 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 814 449 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 3 162 849 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assurée qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 77 847 361 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 2 348 400 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M. Deep Saini, principal et vice-chancelier par intérim de l'Université McGill

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université McGill

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**40 220 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier	
McGill – Restauration du Pavillon McDonald-Stewart de la bibliothèque	
Université McGill - Projets d'accessibilité universelle	
Université McGill, complexe de la bibliothèque McLennan Redpath – Montréal – Réaménagement	
FIS - Université McGill, pavillon des sciences biologiques Stewart – Montréal – Réfection	
Université McGill, réaffectation des espaces libérés dans 12 pavillons par le projet HRV – Montréal – Réaménagement	

Hôpital et Institut neurologique de Montréal, transfert des activités à l'HRV – Réaménagement	
Université McGill, pavillon Ferrier – Montréal – Réfection	
Université McGill, pavillon Strathcona – Montréal – Réfection	
Université McGill, pavillon Raymond – Montréal – Réfection	
Sous-total – maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Université McGill sur une partie du site de l'ancien hôpital Royal Victoria – Montréal – Réaménagement et construction	
Sous-total – bonification de l'offre de services	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**77 847 361 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université McGill

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**2 348 400 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**2 348 400 $**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Madame Guylaine Simard
Présidente du conseil d'administration
Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Saguenay (Québec) G7H 2B1

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 3 384 800 $ est accordée à l'Université du Québec à Chicoutimi à titre d'allocations normalisées, soit 2 686 000 $ pour le volet des infrastructures et 698 800 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 9 568 748 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 12 254 748 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 675 647 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 1 374 447 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assurée qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 11 333 822 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 698 800 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M. Ghislain Samson, recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université du Québec à Chicoutimi

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**2 686 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Conversion de la source d'alimentation en énergie du campus à l'Université du Québec à Chicoutimi UQAC, pavillon Principal – Chicoutimi – Réfection **Sous-total – maintien de l'offre**	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Sous-total – bonification de l'offre de services	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**11 333 822 $**

1MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université du Québec à Chicoutimi

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**698 800 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**698 800 $**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Monsieur Simon Prévost
Président du conseil d'administration
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 25 393 800 $ est accordée à l'Université du Québec à Montréal à titre d'allocations normalisées, soit 23 130 000 $ pour le volet des infrastructures et 2 263 800 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 140 938 936 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 164 068 936 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 1 660 100 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 3 923 924 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assuré qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 31 807 156 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 2 263 800 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M. Stéphane Pallage, recteur de l'Université du Québec à Montréal

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université du Québec à Montréal

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement Rénovation Préservation des bâtiments âgés Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**23 130 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier Pavillon Judith-Jasmin – Mise à niveau des systèmes électromécaniques et efficacité énergétique Efficacité énergétique – Mise en place de mesures améliorant la performance énergétique et la réduction de gaz à effet de serre au centre sportif **Sous-total – maintien de l'offre** Violence sexuelle Parc mobilier Pavillon du 1250 Sanguinet – Montréal – Réaménagement et agrandissement Aménagement de salles de cours extérieures sur le campus **Sous-total – bonification de l'offre de services**	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**31 807 156 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université du Québec à Montréal

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**2 263 800 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**2 263 800 $**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Madame Nadine Rouleau
Présidente du conseil d'administration
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 3 962 600 $ est accordée à l'Université du Québec à Rimouski à titre d'allocations normalisées, soit 3 502 000 $ pour le volet des infrastructures et 460 600 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 10 242 054 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 13 744 054 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 1 146 919 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 1 607 519 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assurée qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 29 057 374 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 460 600 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M. François Deschênes, recteur de l'Université du Québec à Rimouski

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université du Québec à Rimouski

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**3 502 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Sous-total maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Agrandissement pour la délocalisation de la médecine vétérinaire	
Acquisition et réaménagement pour les départements de santé, génie, mathématique et informatique	
Résidences étudiantes – Réaménagement	
Sous-total – bonification de l'offre de services	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**29 057 374 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université du Québec à Rimouski

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**460 600 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**460 600 $**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Madame Monik Duhaime
Présidente du conseil d'administration
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boulevard de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 1 676 600 $ est accordée à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à titre d'allocations normalisées, soit 1 361 000 $ pour le volet des infrastructures et 315 600 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 4 527 278 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 5 888 278 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 81 530 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 397 130 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assurée qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 7 997 876 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 315 600 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M. Vincent Rousson, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**1 361 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Modernisation du studio de son et réorganisation des salles de montage en Création et nouveaux médias	
Sous-total maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Clinique interdisciplinaire agrandissement au Campus de Rouyn-Noranda	
Développement du centre de Mont-Laurier	
Sous-total – bonification de l'offre de services	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**7 997 876 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**315 600 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**315 600 $**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Monsieur Patrick Duguay
Président du conseil d'administration
Université du Québec en Outaouais
Case postale 1250, succursale Hull, Bureau E-2104
Gatineau (Québec) J8X 3X7

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 2 464 900 $ est accordée à l'Université du Québec en Outaouais à titre d'allocations normalisées, soit 2 035 000 $ pour le volet des infrastructures et 429 900 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 13 268 748 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 15 303 748 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 1 121 968 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 1 551 868 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assuré qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 3 103 695 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 429 900 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M^{me} Murielle Laberge, rectrice de l'Université du Québec en Outaouais

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université du Québec en Outaouais

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**2 035 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Sous-total – maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Résidences étudiantes – Campus de Gatineau	
Sous-total – bonification de l'offre de services	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures[2]	**3 103 695 $**

[2] Ce niveau d'investissement exclut les projets majeurs gérés par la SQI

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université du Québec en Outaouais

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**429 900 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**429 900 $**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Monsieur Alexandre Cloutier
Président de l'Université du Québec
Université du Québec (siège social)
475, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H7

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités* 2024-2025, une somme totale de 1 194 100 $ est accordée à l'Université du Québec (siège social) à titre d'allocations normalisées, soit 949 000 $ pour le volet des infrastructures et 245 100 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 2 916 248 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 3 865 248 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 111 353 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 356 453 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assuré qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 3 781 536 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 245 100 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université du Québec (siège social)

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**949 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Sous-total – maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Synthèse Pôle Image Québec – Montréal – Aménagement	
Sous-total – bonification de l'offre de services	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**3 781 536 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université du Québec (siège social)

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**245 100 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**245 100 $**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Madame Marta Acevedo
Présidente du conseil d'administration
Université du Québec à Trois-Rivières
Case postale 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 5 435 800 $ est accordée à l'Université du Québec à Trois-Rivières à titre d'allocations normalisées, soit 4 400 000 $ pour le volet des infrastructures et 1 035 800 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 25 369 989 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 29 769 989 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 159 000 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 1 194 802 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assurée qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 24 313 064 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 1 035 800 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M. Christian Blanchette, recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université du Québec à Trois-Rivières

Enveloppes	Annonces 2024-2025
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**4 400 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	Niveau d'investissement 2024-2025
Allocations normalisées – Parc immobilier	
Infrastructures technologiques – Réaménagement	
Sous-total – maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Sous-total – bonification de l'offre de services	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**24 313 064 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université du Québec à Trois-Rivières

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**1 035 800 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**1 035 800 $**

Québec
Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur

Québec, le 31 juillet 2024

Madame Monique Leroux
Président du conseil d'administration
Université de Sherbrooke
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au *Régime budgétaire d'investissement des universités 2024-2025*, une somme totale de 13 564 000 $ est accordée à l'Université de Sherbrooke à titre d'allocations normalisées, soit 12 661 000 $ pour le volet des infrastructures et 903 000 $ pour le volet des ressources informationnelles.

Ces sommes s'ajoutent à vos soldes cumulés déclarés en date du 30 avril 2023. Pour le volet des infrastructures, votre solde cumulé déclaré est de 44 128 038 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 56 789 038 $. Pour le volet des ressources informationnelles, votre solde cumulé est de 1 355 000 $, portant ainsi vos enveloppes d'investissements estimées autorisées à 2 257 958 $.

L'année 2024-2025 constitue une année de transition découlant notamment de la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Par conséquent, et afin d'assurer une transition harmonieuse, le Ministère ajuste ses processus pour mieux les arrimer avec ces nouvelles façons de faire. Soyez assurée qu'il vous accompagnera dans cette transition.

Ainsi, votre établissement se voit octroyer un niveau d'investissement pour le volet des infrastructures de 9 983 418 $ pour l'année 2024-2025. Ce montant inclut tout projet d'investissement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI), soit les allocations normalisées et les nouvelles initiatives.

…2

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 781-6500
ministre_mes@mes.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 687-4093

Pour le volet des ressources informationnelles, le niveau d'investissement permis pour votre établissement est de 903 000 $ en 2024-2025. Le détail de chacun des niveaux d'investissement annuel est présenté en annexe.

Si vous avez l'intention d'organiser une activité publique, de faire une annonce dans vos médias sociaux ou de diffuser un communiqué, veuillez joindre préalablement la Direction générale des communications à l'adresse dc@education.gouv.qc.ca en indiquant tous les détails de votre projet. Enfin, pour obtenir un logo ou pour toute question concernant son utilisation, écrivez à piv@education.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pascale Déry

p. j. : 2
c. c. : M. Pierre Cossette, recteur de l'Université de Sherbrooke

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université de Sherbrooke

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Réaménagement	
Rénovation	
Préservation des bâtiments âgés	
Prise en charge du déficit de maintien des actifs	
Total – Volet des infrastructures	**12 661 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Allocations normalisées – Parc immobilier Agrandissement du laboratoire de simulation clinique au Campus de la santé et Rénovation et aménagement des espaces laissés vacants suite à la construction du Pavillon de la santé de précision et de recherche translationnelle (PSPRT)	
Sous-total – maintien de l'offre	
Violence sexuelle	
Parc mobilier	
Laboratoire de simulation clinique – Fleurimont – Phase I Construction d'un Carrefour du savoir au Campus de la santé Université Sherbrooke, Agrandissement de la Faculté de génie (pavillon C1)	

Laboratoire de simulation clinique du pavillon Jean-Marc-Lepage	
Efficacité énergétique – Centralisation de la production de refroidissement et de chauffage et installation de plusieurs équipements écoénergétiques	
Efficacité énergétique – Installation de deux nouveaux refroidisseurs au pavillon D8	
Efficacité énergétique – Mise en place de mesures énergétiques dans le cadre du projet de rénovation du pavillon de la vie étudiante (E1) et du projet d'optimisation de la ventilation au pavillon B1	
Efficacité énergétique – Modernisation du chauffage des résidences G	
Efficacité énergétique – Optimisation du réseau de vapeur	
Sous-total – bonification de l'offre de services	
Niveau d'investissement total – Volet des infrastructures	**9 983 418 $**

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOLET DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Ventilation des allocations normalisées d'investissements 2024-2025 – Université de Sherbrooke

Enveloppes	**Annonces 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**903 000 $**

Ventilation du niveau d'investissement autorisé

Enveloppes	**Niveau d'investissement 2024-2025**
Développement des systèmes d'information	
Sécurité de l'information	
Sous-total – Volet des ressources informationnelles	**903 000 $**

Québec
© Éditeur officiel du Québec

LOI SUR L'ACCES AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE II
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION I
DROIT D'ACCÈS

22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir* :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Téléc. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Téléc. : 514 844-6170

b) *Motifs* :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais* :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).